

SMICTOM

DE LA ZONE SOUS-VOGSIENNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 090-200075133-20230330-012_2023-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Séance du 30 Mars 2023

Question n°8

Affectation de résultat

L'an deux mille vingt-trois, le **30 Mars** à 18 heures 30, sous la Présidence de **Monsieur Patrick MIESCH Président**, le Comité Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 24 février 2023.

16 délégués titulaires sur 29 étaient présents et 2 avaient donné pouvoir et 2 étaient représentés, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Etaient présents : Jean-Luc ANDERHUEBER, Sonia BISCHOFF, Eric BOILLETOT, François BRESSON, Patrick CARDOT, Jacky CHIPAUX, Benoît CORNU, Maurice COURTOIS, Patrick DEMOUGE, Emile EHRET, Jean-Marie HUGARD, Denis KUNTZMANN, Patrick MIESCH, Eric PARROT, Jean-Louis SALORT, Henri STASCHE, Roland DURUPT, Jean-Baptiste REMOND.

Avaient donné procuration : Maryse GARNICHET à BRESSON François, Hervé UHLEN à Emile EHRET.

Était Excusés : Manon FURTER, Maryse GARNICHET, Michel GALMICHE, Gilles GROSJEAN, Luc SENGLER, Hervé UHLEN

Etaient Absents : Maxime BELTZUNG, Jean-Marie BERLINGER, Arnaud DOYEN, Alain FESSLER, Yves TESTON, Nicolas VOILAND, Elisabeth WILLEMAIN.

Secrétaire de séance : Denis KUNTZMANN

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	20

Vote		
Pour	Contre	Abstention
20	0	0

Date de Convocation : 21 mars 2023.

Date d'affichage :



DELIBERATION

Constatant que le bilan financier 2022 fait apparaître :

En section de Fonctionnement :

- un résultat d'exercice de 126 502.35€
 - un résultat antérieur reporté (ligne 002 du CA 2021) de 2 454 407.06 €
- Soit un résultat à reporter de 2 580 909.41 €

En section d'investissement :

- un solde d'exécution cumulé d'investissement de 1 506 512.84- €
 - un solde des restes à réaliser d'investissement de -286 110.82 €
- Soit un besoin de financement de 0 €

Il vous est proposé d'affecter au budget primitif 2023, le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation en réserve R 1068 sur 2023 :	0 €
Recettes de fonctionnement : compte 002 :	2 580 909.41 €
Recettes d'investissement : compte 001 :	1 506 512.84 €

Les montants des RAR 2022 seront reportés au BP 2023.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,

Patrik MIESCH



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du
et de la publication le